



## COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

### LE RAPPEL GENERAL

Bulletin d'information officiel des arbitres de la F.F.Voile

Février 2011

### Au sommaire de ce numéro :

- Réunions dans les Régions
- Réunions à la FFVoile
-  • Le Pavillon Orange
- Mise à jour de la Clé Arbitre
- La Photo du Mois

[www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)  
(rubrique Arbitrage)



## LE RAPPEL GENERAL - février 2011

### RÉUNIONS DANS LES RÉGIONS



**ALSACE :** La réunion des arbitres d'Alsace s'est déroulée dans les locaux de la MJC de Marckolsheim le 6 février, et 32 arbitres et commissaires de régates haut-rhinois et bas-rhinois avaient répondu présents à l'invitation de la Présidente de la CRA, Dominique Wendling. En présence de Corinne Aulnette et Christophe Gaumont pour la CCA, Paul Edouard Despierres, coordonnateur de l'action Jeunes arbitres au plan national, ainsi que du Président de la

Ligue, Philippe Fernandez, cette journée de réunion a alterné dans une ambiance détendue informations descendantes et travaux en ateliers.

**NORD PAS DE CALAIS :** samedi 12 février, une 20ne d'arbitres avaient répondu à l'invitation du président de la CRA, Philippe Pasquesoone, sur la base Tom Souville à Sangatte. Christophe Gaumont représentait la CCA et a présenté un power point sur le pavillon Orange. L'après midi a été réservée à un rappel des RCV et un Quizz. Les participants de cette journée conviviale se sont séparés vers 16h30.



### RÉUNIONS À LA FFVOILE

- **Le 5 février,** sept des dix juges nationaux en formation internationale ont « planché » à la préparation de leur séminaire ISAF, organisé dans les locaux de la FFVoile le mois prochain. Un formateur de qualité, en la personne de Bernard Bonneau, les a coaché en anglais, organisant exercices et prises de parole en anglais pour ces futurs juges internationaux.
- **Les 4 et 11 février,** Corinne Aulnette a animé deux séances de formation aux règles de course pour les étudiants du comité d'organisation de la compétition Spi Dauphine 2011, désireux de s'investir dans l'organisation sportive de leur compétition. Une dernière séance est prévue le mois prochain.



- **Les 12 et 13 février,** la Commission Centrale d'Arbitrage avait organisé une formation théorique « Juges Vagues ». Six candidats à la qualification de juge vague national stagiaire ont suivi avec attention les interventions de Yann Surlut, Didier Flamme et Corinne Aulnette. Le Président de la CCA est également passé leur souhaiter la bienvenue dans les locaux parisiens. David Van Den Bossche, président de la commission technique Windsurf les a rejoint le dimanche, ainsi que Nathalie Péberel, membre de la commission technique, vice présidente de la CCA et membre du Bureau Exécutif fédéral.



- **Le 18 février,** trente arbitres désignés en 2011 sur les compétitions à convention d'arbitrage ont répondu présents à l'invitation du Président de la CCA. Au programme de la journée : la FFVoile sous son aspect règlementaire, l'évolution des conventions d'arbitrage entre



[RETOUR SOMMAIRE](#)



## LE RAPPEL GENERAL - février 2011



### LE PAVILLON ORANGE - PAR CHRISTOPHE GAUMONT

Rarement une nouveauté dans notre manière de fonctionner aura fait couler autant d'encre, généré autant de discussions, ou questionné autant les comités de course...

L'utilisation du pavillon Orange est particulière, puisque ce pavillon est à ma connaissance le seul à avoir deux significations :

- Il sert à prévenir les concurrents (RCV L 5.4)

- Il sert aussi à identifier les extrémités des lignes [de départ (RCV L 11.2) et d'arrivée (RCV L 13)].

De plus, son utilisation fait appel à l'appréciation du temps que chacun peut avoir, puisque le libellé de la RCV L 5.4 parle d'un « long retard », alors que le timing des autres pavillons est parfaitement défini. L'appréciation du temps est plus que différente en fonction des circonstances et des individus.

Le pavillon Orange n'est pas décrit dans une des règles des RCV, mais son utilisation doit être prévue dans les Instructions de course. Les IC type de la FFVoile le prévoient également, et son utilisation est donc obligatoire pour les épreuves de grade 4 et 5, selon la prescription FFVoile à la règle 25. Son utilisation conformément aux IC type a fait l'objet d'une recommandation de la Commission centrale d'arbitrage quelque soit le grade de la compétition, et d'une « forte recommandation » de l'ISAF pour les épreuves majeures.

Pour utiliser judicieusement le pavillon Orange, il faut avant tout se mettre à la place des coureurs, et faire passer le fond avant la forme.

#### A. Il sert à prévenir les concurrents (RCV L 5.4)

*« Après un long retard, pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore quatre minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement ».*

La durée des procédures de départ a significativement diminué, le signal d'avertissement étant envoyé 5 minutes avant le départ. Une minute après une décision prise par le comité, les bateaux sont « en course », le chapitre 2 des RCV s'applique, et la course commence.

Il faut donc communiquer. Et nous avons deux moyens privilégiés : l'affichage et les pavillons.

L'information des intentions du comité de course est importante et peut aussi passer par l'affichage sur le bateau comité, la VHF, ou le porte voix le cas échéant.

##### A.1 Pour la première course du jour

La communication passe par les IC, qui définissent l'heure du premier signal d'avertissement. Dans ce cas, tout le monde est prêt à l'heure dite, et la procédure commence. Le pavillon Orange a juste sa seconde signification : identifier la marque de départ.

A l'extrême, il peut être hissé au plus tard avec le signal préparatoire (RCV 27.2).

Par contre, il est plus juste de l'envoyer avant le début de la procédure, si c'est possible.

##### A.2 La première course du jour est retardée

Si, pour une raison quelconque, la procédure de départ de la première course ne peut avoir lieu à l'heure prévue au programme, le comité de course doit envoyer un retard, avec l'Aperçu.



## LE RAPPEL GENERAL - février 2011

La durée communément admise pour un « long retard » est d'environ 10 minutes.

- Si le comité pense donner le départ dans un délai assez court, qu'il doit estimer, il ne s'occupe pas de son pavillon Orange, qu'il peut laisser hissé. S'il modifie la ligne, de quelque extrémité que ce soit, le pavillon ne gêne en rien. On modifie une bouée de bout de ligne sans en modifier l'apparence. Les concurrents s'attendent à ce qu'une procédure soit envoyée.
- Si le retard se prolonge, alors le comité doit affaler son pavillon, et rester sous aperçu. Quand les conditions sont réunies pour commencer une procédure, il envoie son pavillon orange (+signal sonore) 4 minutes au moins avant le début de la procédure. Les concurrents ont le temps de se rapprocher, finir de se nourrir, régler leur matériel ...Le pavillon aperçu sera affalé 1 minute avant le signal d'avertissement, comme défini dans les RCV.

### A.3 Après la première course

Les concurrents finissent et n'ont généralement pas d'information sur le dernier bateau qui finit. Il faut donc les prévenir par l'envoi du pavillon Orange 4 minutes au moins (+ signal sonore) avant le début de la procédure de départ de la course suivante, le temps pour chacun de se préparer.

### A.4 Cas des départs successifs

La règle L5.4 prévoit qu'il n'y aura qu'un envoi de pavillon orange pour une séquence de courses. Les concurrents seront prévenus pour la première course, et le déroulé de la procédure leur donnera les informations nécessaires.

### B. Il sert aussi à identifier la ligne de départ (RCV L 11.2)

« La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ, à l'extrémité bâbord ».

Il définit le ou les mâts de visée. Le pavillon Orange sera affalé à la fermeture de la ligne de départ. Son affalé informera les bateaux DNS (Les OCS seront informés par le pavillon X).

### C. Il sert à identifier la ligne d'arrivée (RCV L 13)

« La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon orange et le côté parcours de la marque d'arrivée ». Sur le bateau arrivée, le pavillon Orange sera envoyé et affalé avec le pavillon Bleu et a pour rôle d'identifier la ligne d'arrivée, le pavillon bleu identifiant le bateau arrivée.

Il est recommandé que le bateau arrivée soit à poste avant que le premier bateau ne commence la dernière section de parcours.

Les pavillons seront affalés après l'arrivée du dernier concurrent, ou au plus tard quand le temps limite pour finir après le premier bateau ayant fini est dépassé. Il peut rester à poste dans le cas où plusieurs séries finissent sur la même ligne.

En conclusion, ce pavillon à double signification peut aisément permettre de communiquer, en appréciant les circonstances, et en se demandant « Qu'attendent les concurrents ? ». Dans un premier temps, au moins, il permet de minimiser l'incertitude.

Que les esprits chagrins qui se disent qu'on a supprimé les départs en 10 minutes se rassurent...La procédure est en 9 minutes au moins ...





## LE RAPPEL GENERAL - février 2011

### MISE À JOUR DE LA CLÉ ARBITRE

- Dans l'onglet 1 « Les règles » - Les codes
  - Le code de classification ISAF des coureurs 2011
  - Les questions fréquentes 2011 sur la classification
- Dans l'onglet 2 « Règles de classe »
  - Les règles de classe 2011 Figaro
- Dans l'onglet 3 « Formulaires » - concurrents
  - Le formulaire de demande de carte de publicité
- Dans l'onglet 3 « Formulaires » - arbitres
  - Les comptes rendus d'épreuve :
    - Du contrôleur d'équipement course au large
    - Du jaugeur d'épreuve
- Dans l'onglet 4 « Règlementation »
  - Le Règlement de publicité de la FFVoile
- Dans l'onglet 5 « CCA »
  - Les Rappels Généraux 2010, et le Rappel Général de janvier 2011
- Dans l'onglet 6 « Documents spécifiques arbitres » (VRC)
  - L'Addendum Q VRC, ainsi que les conseils d'application
- Dans l'onglet 7 « Boite à outils »
  - Freg version 7.04
  - Freg mise à jour 7.04
  - Freg document d'aide aux utilisateurs 2011
- Dans l'onglet 8 « Jury d'Appel »
  - Les appels 2010-16, 2010-17 et 2010-28



### LA PHOTO DU MOIS

Nos remerciements à Adrien Heurtaux, de la ligue Haute Normandie, pour sa photographie prise à l'occasion du championnat d'hiver au Havre, le 14 mars 2010.

Corinne Aulnette  
Cadre fédéral responsable de la C.C.A.

Jean-Luc Denéchau  
Président de la C.C.A.

[RETOUR SOMMAIRE](#)